

## **Motion Université Lyon 1** **Contre les « Principes incontournables de l'université « cible » »**

L'assemblée générale des personnels portant sur le document « *Les principes incontournables de l'Université-cible* », qui s'est réunie le 21 novembre 2017, s'est prononcée à la quasi-unanimité des voix exprimées (93 pour, 2 abstentions, 8 NPPV) contre ces principes.

Parmi les nombreuses raisons justifiant ce rejet, on peut notamment citer, de manière non exhaustive :

- ✓ La remise en cause des statuts actuels du personnel vers des statuts incertains (fonctionnaires « locaux » ? contractuels ?) dans le cadre « d'un statut expérimental », qui annonce une généralisation des inégalités et de l'arbitraire dans les recrutements, les rémunérations, les carrières, les missions, ainsi qu'une plus grande précarisation du personnel ;
- ✓ La perte de la personnalité morale et juridique de l'Université Lyon 1 dans une « Université cible » dérogeant totalement aux principes de collégialité, et sans aucune assurance quant à l'avenir des composantes actuelles en son sein (recomposition probable des périmètres des composantes actuelles de Lyon 1 dans de nouvelles structures dotées également de statuts « expérimentaux »),
- ✓ L'opposition factice de l'« excellence » et des missions de service public de l'« Université-cible », ainsi que l'absence d'assurance quant à la pérennité de ses missions de service public au bénéfice des étudiant·e·s, en prônant notamment « la capacité à choisir ses étudiants », ce qui va bien au-delà des attendus pour l'accès aux formations encore en discussion au niveau national.

Par conséquent, nous, personnels de l'Université Lyon 1, réunis en Assemblée Générale, rejetons le document intitulé « Les principes incontournables de l'Université-cible » et refusons de discuter sur la base de ces principes. Nous avons nous aussi des principes à proposer pour l'avenir de notre université sur lesquels nous demandons à être entendus

**Nous demandons au Président de l'Université Lyon 1 d'organiser aussitôt que possible des Assemblées Générales afin de présenter ce projet d'« Université cible » et d'apporter à l'ensemble des personnels et étudiant·e·s de l'Université Lyon 1 les éclaircissements nécessaires à sa compréhension.**

**Nous demandons également une consultation globale et la mise en place de groupes de travail avant tout vote au sein du conseil d'administration.**